

# La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées

## Outils de gestion et de planification



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 1.1.1 - La pêche à pied

*mise à jour: 05/04/2013*

Mode de pêche de loisir le plus pratiqué en France métropolitaine, la pêche à pied s'exerce sur l'estran à marée basse, quand la mer le découvre suffisamment. Contrairement aux autres pratiques, la pêche à pied est une activité peu coûteuse qui se pratique à la main ou à l'aide de quelques outils rudimentaires artisanaux et ne nécessite pas l'emploi d'un bateau.

Ne nécessitant pas une grande connaissance halieutique, elle permet de récolter suffisamment et à moindre effort des espèces courantes sur les littoraux. La « bonne capture » est surtout liée à la connaissance des coins de pêche productifs, plutôt qu'à la dextérité ou la pratique de l'activité.

Les espèces ciblées sont très nombreuses : étrilles, tourteaux, araignées et crabes, crevettes, huîtres, moules, patelles, palourdes, bigorneaux, couteaux, coques, vers, praires et parfois des poissons (congres, soles, plies).

Les outils utilisés prennent diverses formes (en fonction de l'espèce recherchée) et sont souvent issus de la tradition locale : à main nue ou à l'aide de couteaux, fourchettes, haveneaux, griffes, burins, tournevis, outils de jardin (pelle, râteau, fourche). Trois types de pêche à pied sont à différencier selon la nature du fond ou la hauteur d'eau : sur platiers et blocs rocheux, sur fonds meubles et dans l'eau.



*Pêcheurs à pied lors d'une grande marée en 2010 dans le Golfe du Morbihan*  
© Elodie Maison

